

Parc amazonien de Guyane

Orientation 01-2: Protéger les paysages et mes habitats remarquables

[...]

SOUS-ORIENTATION I-2-2: Produire, valoriser des données et organiser les collections en vue de leur restitution au public

[...]

- Mesure I-2-2-1 Participer à l'alimentation et à la gestion des collections floristiques et faunistiques issues du Parc amazonien de Guyane

L'effort de connaissance concernant la biodiversité, le patrimoine culturel matériel et immatériel, le contexte socio-économique ou la surveillance du territoire produit un ensemble considérable d'informations qui peuvent être collectées sur le territoire. L'Établissement public a donc un rôle fondamental à jouer pour contribuer à cette production de données, soit en direct, par ses propres travaux soit en appuyant les travaux de ses partenaires.

Rôle de l'EPPAG : maître d'ouvrage, assistant à maître d'ouvrage, partenaire selon les modalités de collecte mises en oeuvre.

Pilotes potentiels : toutes les structures susceptibles d'acquérir, d'analyser et de créer les collections faune-flore issues du Parc national (organismes de recherche, ONF, DEAL).

Partenaires identifiés : organismes de recherche, MNHN, Région, Département, DEAL, ONCFS, ONF.

[...]

Page 57 de la Charte PAG

Référence ID de l'article : #2911

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-12 08:45